

INSECTAN DIFFUSEUR SPÉCIAL PUCES & ACARIENS

AÉROSOL INSECTICIDE POUR L'ÉLIMINATION
DES PUCES ET ACARIENS.
EFFICACE SUR OEUFS, LARVES & ADULTES

Présentation

INSECTAN DIFFUSEUR Spécial PUCES & ACARIENS est un aérosol à usage unique spécialement conçu pour lutter contre les puces et les acariens dans les bâtiments et les habitations. Le produit contient un inhibiteur de l'hormone de croissance des insectes (IGR), le S-méthoprène, permettant une action renforcée du produit à tous les stades de développement de l'insecte : oeufs, larves et adultes.

Composition

Perméthrine (CAS 52645-53-1) : 3,55 g/L
S- Méthoprène (CAS 65733-16-6) : 0,32 g/L
Butoxide de pipéronyle (CAS 51-03-6) : 2,70 g/L
Extrait de pyrèthre (CAS 80003-34-7) : 0,54 g/L

Points forts

- Élimine les insectes en moins de 3h.
- Action choc.
- Traite un volume de 90 m³.

Mode d'emploi

Un aérosol de 150 mL permet le traitement de 36 m² au sol soit environ un volume de 90 m³. Avant le début du traitement, arrêter la ventilation, fermer toutes les issues du local et ouvrir les portes des placards. Évacuer les personnes et les animaux domestiques (y compris les aquariums et terrariums). Bien agiter l'aérosol avant emploi et positionner le au milieu de la pièce sur un support stable. Appuyer sur le diffuseur jusqu'au blocage, sortir immédiatement de la pièce et fermer la porte et les fenêtres.

L'insecticide se diffuse automatiquement en totalité. Laisser agir 3 à 4 heures puis aérer à fond avant de reprendre possession des lieux. Ne pas nettoyer ou aspirer le sol pendant quelques jours. Agit en quelques heures sur les insectes adultes, empêche les larves d'arriver à maturité. En cas d'infestation importante, renouveler le traitement après 2 semaines.



Référence et conditionnement

Réf. I8053 : Aérosol de 150 ml - Carton de 12 unités

Élimination

Éliminer l'aérosol vide ou contenant encore du produit conformément à la réglementation locale en vigueur (amateurs en déchetterie, professionnels par filière de collecte des déchets dangereux). Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Précautions d'emploi

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.